e-care
expertise comptable & innovation

NEWSLETTER

Codes APE : Anticipez le passage à la NAF 2025 au 1er janvier 2027

À compter du 1er janvier 2027, la nomenclature NAF 2025 remplacera la nomenclature actuelle pour l'attribution des codes APE. Toutes les unités légales actives inscrites au répertoire Sirene, ainsi que leurs établissements, se verront attribuer un nouveau code.

Pourquoi vérifier votre futur code APE ?

Le code APE contribue à l'identification de l'activité de votre entreprise et peut avoir des conséquences en matière sociale, fiscale et économique, notamment pour la détermination de la convention collective applicable, la tarification des accidents du travail et certains dispositifs d'aides ou avantages fiscaux.

Comment vérifier votre code APE ?

Jusqu'à la fin de l'année 2026, vous pouvez consulter votre futur code APE en NAF 2025 sur le site sirene.gouv.fr, à partir de votre numéro SIREN. Si le code attribué ne correspond pas à votre activité réelle, vous pouvez demander sa rectification auprès de l'Insee.

Exemple concret

Une entreprise dont l'activité principale a évolué au fil des années peut se voir attribuer un code APE qui ne correspond plus à son activité réelle. Avec la nouvelle nomenclature, il est essentiel de vérifier que le futur code reflète bien l'activité effectivement exercée, afin de limiter les risques d'incohérences administratives et sociales.

Notre accompagnement

Nous vous invitons à effectuer cette vérification dès à présent, avant l'entrée en vigueur de la NAF 2025 au 1er janvier 2027.
Notre cabinet est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche, vérifier la cohérence de votre futur code APE avec votre activité et vous orienter, si nécessaire, dans les démarches de rectification auprès de l'Insee.

N'attendez pas la fin de l'année 2026 pour anticiper ce changement !

Pour toute information complémentaire, contactez nous

02 85 29 48 13 e-care.fr abruand@e-care.fr